

# SEANCE DU 2 JUIN 2023

## COMPTE RENDU DU PROCÈS VERBAL

*Membres en  
exercice : 11*

*Corum : 6*

*Présents : 7*

*Absents : 4*

*Pouvoirs : 2*

*Votants : 9*

L'an deux mil vingt-trois, le deux juin à 19 heures, les membres du Conseil Municipal de la commune d'Hébecourt, légalement convoqués le vingt-six mai deux mil vingt-trois, se sont réunis à la Mairie d'Hébecourt, sous la présidence de Monsieur François LETIERCE, Maire

### Etaient présents :

BEURAIN Gérard  
DESMOLINS Sylvie  
DUPONT Xavier  
HANNE Gaëlle  
HERPIN Véronique  
LANGLOIS Didier  
LETIERCE François

### Absents Excusés:

FATTORE Christelle (*Pouvoir G. Hanne*)  
FENÉ Marie-Laure  
POTTEZ Nadège (*Pouvoir S. Desmolins*)

### Absents:

VIDAL Véronique

### Secrétaire de séance:

Sylvie DESMOLINS  
PV rédigé par Marie Karine CORRE

## Sommaire de la séance du 2 juin 2023 :

- 1- *Séance du 31 mars 2023 : énoncé des délibérations*
- 2- *Enquête publique : Eolien « Les Chesnuts »*
- 3- *CDCVN: Schéma de mutualisation*
- 4- *Extension réseau AEP – SAEP / Accord du demandeur*
- 5- *Acquisition parcelles*
  - *C 294 – 24m<sup>2</sup>*
  - *ZE 25 – 360m<sup>2</sup>*
- 6- *Point commissions*
- 7- *Questions diverses*

## Délibérations n° :

- |          |   |
|----------|---|
| 20/2022  | Enquête publique : Eolien « Les Chesnuts »        |
| 21/2022  | CDCVN: Schéma de mutualisation                    |
| 22/2022  | Extension réseau AEP – SAEP / Accord du demandeur |
| 23a/2022 | Acquisition parcelles – C 294 – 24m <sup>2</sup>  |
| 23b/2022 | Acquisition parcelles – ZE 25 – 360m <sup>2</sup> |

*M. le Maire annonce la démission de Mme Elodie FLEURY Conseillère Municipale, motivée pour raison personnelle et défaut de communication générant un sentiment de manque d'investissement auprès du Conseil.*

## 1- APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 31 MARS 2023

Etant entendu que le Conseil Municipal a précédemment pris connaissance du contenu du procès-verbal de la séance du 31 mars 2023, la séance est ouverte par l'énoncé des délibérations prises lors de ladite séance.

12/2022	Décision modificative 4/2022
13/2022	Compte Administratif et de Gestion 2022
14/2022	Affectation des résultats 2022
15/2022	Vote du taux des taxes 2023
16/2022	Subventions 2023
17/2022	Budget Primitif 2023
18/2022	Mandat de ventes
19a/2022	Travaux - Peinture église
19b/2022	Travaux - Stockage poubelle Peupliers
19c/202	Travaux - Ruissellement la Vallée

## 2- ENQUÊTE PUBLIQUE : EOLIEN « LES CHESNOTS »

Vu le dossier relatif à l'avis d'enquête publique environnementale d'exploitation d'un parc éolien « Les Chesnuts » sur la commune d'Eragny-sur-Epte, reçu en mairie le 24 avril 2023 et porté à connaissance du conseil municipal.

Considérant que ce projet pourrait avoir des conséquences sanitaires, économiques et environnementales négatives sur le territoire des communes avoisinantes.

Considérant l'impact de ce projet sur le bassin de vie dont dépend la commune d'Hébécourt.

Considérant la cartographie pour un développement de maîtrise de l'éolien (version 2021) présentée lors du comité local de cohésion du territoire de 3 mars 2022 indiquant que ce projet est situé sur un secteur où le développement éolien est impossible ou à éviter.

Considérant que ce projet est situé en zone DEFAVORABLE du schéma régional éolien, mais n'est cependant pas opposable.

Vu la délibération 58/2017 de la commune d'Hébécourt, votant à l'unanimité CONTRE le précédent projet éolien « Les Chesnots ».

Vu la délibération 36/2021 de la commune d'Hébécourt approuvant une motion CONTRE les éoliennes

Considérant qu'à défaut de délibération par les communes receptrices du dossier d'enquête publique avant le délai de 15 jours suivant la clôture de l'enquête fixée au 9 juin 2023, soit avant le 24 juin 2023, l'avis sera réputé favorable.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

S'OPPOSE haut et fort au projet éolien « Les CHESNOTS » et,

RÉITÈRE son vote CONTRE ledit projet par un avis DÉFAVORABLE

ADRESSERA copie de la présente délibération à la préfecture de l'Oise et au registre d'enquête publique.

AUTORISE M. le Maire à signer tout document inhérent à cette affaire et à engager toute démarches nécessaires.

ADOPTE la présente délibération à l'unanimité

*Délibération 20/2023*

### 3- CDCVN: SCHEMA DE MUTUALISATION 2023-2026

Monsieur le Maire informe le conseil que la loi n°2010-1563 du 16 décembre 2010 portant réforme des collectivités a introduit l'obligation pour les

établissements publics de coopération intercommunale de rédiger un rapport relatif aux mutualisations entre les services de l'EPCI et les services des communes membres.

L'article L5211-39-1 du CGCT précise que le rapport est transmis pour avis à chacun des conseils municipaux des communes membres.

Le Conseil Municipal de chaque commune dispose d'un délai de trois mois pour se prononcer. A défaut de délibération dans ce délai, son avis est réputé favorable.

Vu prise de connaissance du schéma de mutualisation 2023-2026 de la communauté de communes du Vexin Normand reçue en date du 28 mars 2023

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré

EMET un avis favorable au schéma de mutualisation 2023-2026 de le Communauté de Communes du Vexin Normand

ADOpte la présente délibération à l'unanimité

*Délibération 21/2023*

4- EXTENSION RÉSEAU AEP  
SAEP / ACCORD DU DEMANDEUR

Considérant les travaux d'extension de réseau effectués dans le cadre de la création de réseau par le SAEP d'Hébécourt, dont le coût est mis à la charge du demandeur.

Considérant l'accord du demandeur signé le 01/06/2022 par M. GRANDVOINET

Vu la délibération 8/2022 du SAEP d'Hébécourt

Vu le montant HT des travaux de 9 913.89€ euros

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

MANDATERA au SAEP d'Hébécourt un remboursement des dits travaux d'extension de réseau d'alimentation en eau potable, route de la Mare, pour 9 913.89€ euros

TITRERA à M. Grandvoinet un remboursement des dits travaux d'extension de réseau d'alimentation en eau potable, route de la Mare, pour 9 913.89€ euros

ADOPTE la présente délibération à l'unanimité

*Délibération 22/2023*

## 5- ACQUISITION PARCELLES

### a) C 294 - 24m<sup>2</sup>

Lors du Conseil Municipal du 17 novembre 2010, il est évoqué le souhait de M. FOURNIER de céder à la commune le bâtiment de 24m<sup>2</sup> jouxtant la maison du village. Ce point n'ayant pas trouvé d'entente est resté en suspens...

La succession de M. feu FOURNIER étant en cours, et la commune ayant toujours le même intérêt pour ce bâtiment, il est proposé de l'acquérir.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré

PROPOSE l'acquisition de la parcelle C 294 d'une contenance de 24m<sup>2</sup> au prix de 4000€, frais de notaire à la charge de la commune.

DONNE tout pouvoir au maire pour signer tout compromis d'achat concerné par ladite parcelle, au prix susvisé - *ou supérieur au maximum de 25%* - ;

ADOPTE à l'unanimité la présente délibération.

*Délibération 23a/2023*

b) ZE 25 - 360m<sup>2</sup>

Dans le cadre de la succession FOURNIER il est également évoqué la vente de la parcelle ZE 25 d'une superficie de 360m<sup>2</sup>, située à la Mare et l'intérêt communal pour une éventuelle acquisition.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré

DECLINE la possible acquisition de la parcelle ZE 25 d'une contenance de 360m<sup>2</sup>, n'y voyant aucun intérêt pour des projets ou besoins de la commune

ADOpte à l'unanimité la présente délibération.

*Délibération 23b/2023*

6- POINT COMMISSIONS

A - URBANISME

DP 22 A0033 - SEILLIER - Carport/Chenil/Clôture  
-> Toujours en cours

22 A0034- BENNEOUALA - Abri bois  
-> Toujours en cours

23 A0002 - PETROT - Serre de jardin  
-> NON OPPOSITION du 01/06/2023

23 A0003 - LE MOULLEC - Photovoltaïques  
-> NON OPPOSITION du 01/06/2023

CUB 17 A0005 - DG INVESTISSEMENT  
=> Toujours en cours

20 A0025 - JOUYET (VOELTZEL)  
=> Toujours en cours

21 A0003 - LE COMPTE (RUELLE)  
=> Toujours en cours

PC 22 A0001 - SIROIT - Maison individuelle  
-> EN COURS

23 A0002 - SCI 7 NOV. - Maison individuelle  
-> REFUS du 16/05/2023

23 A0003 - DA COSTA AMORIN -  
*Maison individuelle* -> Avis Favorable

DIA 190 Vte SCI DES CONDORS -> SIROIT  
191 Vte CUVILLIER -> DUMESNIL / FERREIRA  
192 Vte Cts SELLIER -> MOUQUET  
193 Vte ROLLAND -> GUEDES / MARTINS

#### D - TRAVAUX

Les travaux actés aux précédentes délibérations sont en cours et seront terminés pour l'été.

#### E - FÊTES ET ANIMATIONS

- ❖ Le second devis pour la vaisselle évoqué lors du dernier conseil étant reçu, il est proposé, compte tenu de l'investissement d'opter pour la location au besoin de la vaisselle. Cette option fait l'unanimité.
- ❖ Programme des prochaines manifestations
  - ✓ Festival du vexin -Concert le 1er juillet à 18h30 à l'église St Laurent d'Hébécourt
  - ✓ Fête du village + Feu d'artifice - 15 août, à partir de 14h sur la place du village
  - ✓ Journées du patrimoine - 16 et 17 septembre
  - ✓ Armistice - 11 nov. à 11h au Monument aux Morts
  - ✓ Repas de Noël des anciens et arbre de Noël - 10 décembre

## 7- QUESTIONS DIVERSES

- ✚ Nuisances de voisinage => procédure ?  
=> faire appel à la gendarmerie pour les consigner.
- ✚ Modification électrique de la caméra route de la Pérelle à prévoir ainsi que la pose d'une nouvelle à l'entrée du village (rte de la Pérelle également)
- ✚ Fermeture définitive du relais déchèterie d'Hébécourt après la permanence de ce samedi 3/06. QUID du devenir du site ?
- ✚ Cable téléphonique au sol chemin de la source : dommage réseau auprès d'Orange à effectuer.
- ✚ Pots de fleurs communaux retirés en prévision de restriction d'eau.
- ✚ Cahier des charges Espaces Verts à vérifier, points oubliés ?
- ✚ Réception travaux DECI chemins des Tilleuls et du Peuplier ce 05/06.
- ✚ Panneau de rues, en attente.
- ✚ Listing des mouvements de terrain chez les particuliers pour demande de reconnaissance de catastrophe naturelle
- ✚ Reprise de la machine à pain, en pourparlers.

La séance est levée à 20h42

François LETIERCE  
Maire

Sylvie DESMOLINS  
Secrétaire de séance

